

COMMUNE DE MENDE

OBJET :

**Vente
Commune
de Mende /
M. FOUREZ
Guillaume et
Mme
Morgane
ALMERAS (Lot
N° 3 Rue des
Genévriers)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 8 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjoint, Madame Catherine THUIN (Monsieur Alain COMBES), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Madame Sonia NUNES VAZ (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Monsieur Vincent MARTIN), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Philippe POUGET (Monsieur Karim ABED), Conseillers Municipaux.

Absente : Madame Michelle JACQUES, Conseillère Municipale.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Betty ZAMPIELLO expose :

La Commune de Mende a décidé d'attribuer la parcelle AK 1083 située 34 Rue des Genévriers à M. Guillaume FOUREZ et Mme Morgane ALMERAS.

Conformément à l'évaluation du pôle domanial du Gard et après réalisation d'un document d'arpentage par la SARL FAGGE et associés, la vente s'établit de la manière suivante :

Lots	Parcelle	Surfaces	Adresses	Acquéreurs	Prix
3	AK 1083	691 m ²	34, Rue des Genévriers	M. Guillaume FOUREZ et Mme Morgane ALMERAS	51.825,00 €

Nombre de
Conseillers
Municipaux :

- en exercice : 33
- présents à la séance : 24
- représentés : 8
- absent : 1

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
1^{er} février 2024

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
et publication sur
le site internet :
26/02/2024

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Avec les prescriptions énoncées ci-dessous :

- Une limitation de hauteur des constructions sera imposée à 7 mètres par rapport au terrain naturel (Servitude altus tolendi)
- Le maintien de la draille à l'arrière du lot cédé
- L'ensemble des réseaux permettant de desservir chaque lot sera à la charge des acquéreurs.

Il est proposé aujourd'hui :

- **D'AUTORISER** la cession par la ville de Mende de la parcelle citée ci-dessus
Frais notariés à la charge des acquéreurs
- **D'AUTORISER** M. le Maire de Mende à signer les actes de cession à intervenir en l'office notarial SAS NOTACT, 7, Allée Paul Doumer à Mende.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme,
Fait à Mende,
Le Maire,
Laurent SUAU

#signature1#